

Dossier d'inscription 2020-2021

Ecole de Musique Intercommunale Cœur de Loire

Les places disponibles seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des dossiers

Le dossier à rendre comporte plusieurs feuillets :

- ANCIENS ELEVES** : un **FORMULAIRE DE REINSCRIPTION** à vérifier, corriger, compléter, dater et signer. Il remplace la fiche **RESPONSABLES LEGAUX** et le recto de la fiche **ELEVE**. Merci cependant d'indiquer le choix d'horaire et de jour pour le cours de **FORMATION MUSICALE**
- NOUVEAUX ELEVES** : une fiche recto-verso **RESPONSABLES LEGAUX OU ELEVE ADULTE** Merci de remplir avec précision l'ensemble des coordonnées, y compris téléphones et courriels afin de vous joindre dans les meilleurs délais en cas de nécessité.
- NOUVEAUX ELEVES** : une fiche **ELEVE** à remplir en complétant des informations individuelles et le choix des cours et pratiques pour chaque personne.
- POUR TOUS LES ELEVES** : le verso de la fiche **ELEVE** : Disponibilités pour les cours individuels*, autorisation diffusion image/vidéo, décharge parentale, demande de location
- Les pré-inscriptions se font dès le mois de juin** Les règlements de septembre valident cette inscription : la totalité est due une fois l'inscription validée.
Règlement en 1 seule fois entre le 01^{er} et le 30 septembre
Règlement en 3 fois : du 01 au 30 septembre 2020, du 01 au 30 janvier 2021, du 01 au 30 avril 2021
- Le règlement intérieur mis à jour sera disponible début septembre**
- Photo d'identité à transmettre par mail svp**
- Le formulaire HARMONIE DE COSNE à compléter si vous vous inscrivez dans un ensemble de l'association pour la 1^{ère} fois ou la fiche ADHERENTS à dater et signer – Joindre un chèque d'adhésion de 15 euros à l'ordre de l'association**
- Pour les résidents de la CC Cœur de Loire bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire, fournir un justificatif svp**

*** En raison du COVID-19 et de l'incertitude de son évolution dans les prochains mois, la réunion habituellement programmée début septembre pour fixer les horaires de cours individuels est annulée. Merci d'indiquer sur le verso de la fiche **ELEVE vos disponibilités (3 créneaux impératifs)** en fonction des jours et heures de présence des professeurs, précisés en page 3 de ce livret. Les plannings définitifs seront disponibles le mercredi 9 septembre à 12h.**

Les parcours possibles des apprentis-musiciens

Selon l'âge et le projet de l'élève, différents parcours sont accessibles.

Eveil Musical 1ère année (5 ans, GS), 2ème année (6 ans, CP)

Ce cours collectif s'adresse aux plus jeunes enfants et permet un éveil sensoriel lié aux sons, une découverte instrumentale, une initiation au chant, une approche ludique du langage musical.

NOUVEAU: En deuxième année d'éveil, les enfants seront invités à participer à des "ateliers-découvertes" auprès des professeurs d'instruments. Le planning vous sera transmis dès fin septembre. Ces ateliers seront également accessibles aux enfants de 7 ans (CE1) qui souhaitent commencer la pratique musicale mais ne savent pas encore vers quel instrument s'orienter.

A partir de 7 ans, l'enfant pratique un instrument et entame son parcours de formation en Cycle I (4 années : CI-1, CI-2, CI-3, CI-4) - *Cursus normal*

L'enfant pratique l'instrument choisi en **cours individuel** (30 min) ou **cours collectif** (45 min). Il participe **obligatoirement** à un cours collectif de **Formation Musicale** (FM, 1h15)

Après avoir validé les acquisitions du Cycle I (contrôle continu et examen), l'élève accède au Cycle II (4 années : CII-1, CII-2, CII-3, CII-4) - *Cursus normal*

Dans ce cas, le cours collectif de **Formation musicale** (1h) et **une pratique collective** sont **obligatoires**. Le cours d'instrument passe à 45 minutes en individuel ou 1h en cours collectif.

Adolescents et adultes peuvent intégrer un parcours « *Hors Cursus* »

Le temps de cours individuel (30 ou 45 min) est déterminé en fonction du niveau, de la régularité de la pratique ou de la participation régulière aux ensembles amateurs (orchestres, chorales , ...)

Les ateliers collectifs : **Orchestre Vents et Percussions Cycle 1, Orchestre à cordes Cycle 1, Ensemble de Guitares, Impro Jazz, MAO (Musique assistée par ordinateur)**. Lorsque vous êtes inscrit dans un cours instrumental ou vocal, l'accès à ces ateliers collectifs est gratuit et recommandé. Il est également possible d'accéder uniquement à ces ateliers moyennant finances.

Les ACPI (Ateliers collectifs de pratique instrumentale) sont proposés à Donzy et Pouilly pour initier les jeunes élèves à la trompette ou au saxophone.

Ensembles de pratique en amateurs : **Harmonie de Cosne, Les Vents de Loire, Atout Chœur, The Big Doo Doo Band, Orchestre Attacca, Ateliers MAA (Musiques Actuelles Amplifiées)**
La participation aux ensembles de pratique en amateurs permet de bénéficier d'une réduction de 40% sur les cours instrumentaux et la formation musicale. Adhésion obligatoire à l'association « Harmonie de Cosne » (sauf Ateliers MAA).

Périodes d'enseignement en 2020-2021 Zone A (Nièvre)

Période 1	du lundi 14 septembre au samedi 17 octobre 2020
Période 2	du lundi 02 novembre au samedi 18 décembre 2020
Période 3	du lundi 04 janvier au samedi 06 février 2021
Période 4	du lundi 22 février au samedi 10 avril 2021
Période 5	du lundi 26 avril au samedi 03 juillet 2021

Pas de cours les jours fériés :

mercredi 11 novembre, lundi 05 avril, samedi 01 mai, samedi 08 mai, jeudi 13 mai, lundi 24 mai

**Jours et horaires de présences des professeurs pour l'année 2020-2021.
Merci de vous y référer pour indiquer vos disponibilités (3 créneaux impératifs) sur le verso de la fiche ELEVE.**

Instruments	Professeurs	Jours et horaires des cours
Guitare et basse électriques	Stéphane MINEOT	mardi (16h à 21h)
Basson	Bruno LALLOZ	mardi(12h à 12h45, 16h à 18h), mercredi (12h à 13h)
Batterie	David JEANNESSON	mercredi (9h30 à 12h, 13h à 18h, 19h à 19h30)
Chant	Claire-Lise DUFOUR	mercredi (14h à 19h), jeudi (11h à 20h)
Clarinette	Bernard DUGOT	samedi (8h30 à 12h, 13h à 17h30)
Claviers	David BAZIN	lundi (16h45 à 18h, 19h à 20h), mardi (15h à 17h30, 19h à 20h), mercredi (9h à 10h30, 15h15 à 17h30, 19h à 20h), jeudi (15h à 18h), vendredi (14h à 18h)
Cor	Sébastien SMEKTALA	jeudi (17h à 19h)
Flûte traversière	Carine DUPRE	samedi (11h30 à 20h)
Guitare classique	Philippe GOBY	mardi (16h à 19h), mercredi (10h à 12h, 13h à 17h30, 18h30 à 19h)
Orgue/ Piano	Alice BENEVISE	vendredi (12h à 21h)
Percussions	Julien COQBLIN	jeudi (16h à 21h)
Piano	Guy JAILLOT	samedi (9h45 à 12h, 12h30 à 18h)
Saxophone	Sébastien LEDOUX	mardi (17h à 19h), jeudi (16h à 20h), vendredi (16h à 18h)
Tambour	Mikaël FOREST	lundi (18h à 19h30)
Trombone	Jean Yves CHIR	mercredi (14h à 18h), vendredi (15h à 19h)
Trompette	Christian DOUSSON	jeudi (17h30 à 20h), samedi (12h à 14h, 15h à 16h)
Violon	Séverine PELLERIN	lundi (16h à 19h30) , vendredi (18h à 19h30) et samedi (9h à 12h30)
Violoncelle	Sylvain BERNERT	lundi (16h à 18h45, 20h15 à 21h)

Horaires du secrétariat pour les inscriptions

Y compris pour les élèves déjà inscrits en 2019-2020

du 22 juin au 04 juillet 2020

Lundi	9h00 - 12h00	15h30 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h00	15h30 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	15h30 - 18h00
Vendredi		15h30 - 18h00
Samedi	9h00 - 11h00	

Les règlements pour l'inscription se feront au secrétariat à partir de début septembre.

du 31 août au 05 septembre 2020

Lundi 31 août	9h00 - 13h00	16h00 - 19h00
Mercredi 02 septembre	9h00 - 13h00	14h00 - 17h00
Jeudi 03 septembre		15h00 - 19h00
Vendredi 04 septembre		15h00 - 19h00
Samedi 05 septembre	9h00 - 12h00	

Date de reprise des cours: Lundi 14 septembre 2020



Année Scolaire 2020-2021

Responsable Légal 1 ou Eleve Adulte Adresse de facturation

Madame ou Monsieur

NOM:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Code Postal et Ville:

Adresse courriel:

Téléphone mobile:

Téléphone domicile:

Téléphone professionnel:

Profession: Merci de cocher la case correspondante

Agriculteur-Exploitant		Ouvrier non qualifié	
Artisan		Ouvrier qualifié	
Cadre administratif & Cadre commercial d'entreprise		Personne sans activité professionnelle	
Cadre de la fonction publique		Personne service direct aux particuliers	
Chef d'entreprise de plus de 10 salariés		Policier ou Militaire	
Chômeur n'ayant jamais travaillé		Professeur et assimilé	
Clergé- Religieux		Profession information, arts et spectacles	
Commerçant et assimilé		Profession interim. admin. fonction publique	
Contremaître, Agent de maîtrise		Profession interim. Santé, travail social	
Emploi civil - Agent sécurité fonction publique		Profession libérale	
Employé administratif d'entreprise		Retraite agriculteur-exploitant	
Employé de commerce		Retraite artisan, commerce, chef d'entreprise	
Ingénieur- Cadre technique d'entreprise		Retraite cadre profession intermédiaire	
Instituteur et assimilé		Retraite employé, ouvrier	
Ouvrier Agricole		Technicien	

Choix du mode de règlement:

en 1 seule fois

en 3 fois

en septembre

septembre - janvier - avril



Année Scolaire 2020-2021

Responsable Légal 2

Madame ou Monsieur

NOM:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Code Postal et Ville:

Adresse courriel:

Téléphone mobile:

Téléphone domicile:

Téléphone professionnel:

Profession: Merci de cocher la case correspondante

Agriculteur-Exploitant	<input type="checkbox"/>	Ouvrier non qualifié	<input type="checkbox"/>
Artisan	<input type="checkbox"/>	Ouvrier qualifié	<input type="checkbox"/>
Cadre administratif & Cadre commercial d'entreprise	<input type="checkbox"/>	Personne sans activité professionnelle	<input type="checkbox"/>
Cadre de la fonction publique	<input type="checkbox"/>	Personne service direct aux particuliers	<input type="checkbox"/>
Chef d'entreprise de plus de 10 salariés	<input type="checkbox"/>	Policier ou Militaire	<input type="checkbox"/>
Chômeur n'ayant jamais travaillé	<input type="checkbox"/>	Professeur et assimilé	<input type="checkbox"/>
Clergé- Religieux	<input type="checkbox"/>	Profession information, arts et spectacles	<input type="checkbox"/>
Commerçant et assimilé	<input type="checkbox"/>	Profession interim. admin. fonction publique	<input type="checkbox"/>
Contremaître, Agent de maîtrise	<input type="checkbox"/>	Profession interim. Santé, travail social	<input type="checkbox"/>
Emploi civil - Agent sécurité fonction publique	<input type="checkbox"/>	Profession libérale	<input type="checkbox"/>
Employé administratif d'entreprise	<input type="checkbox"/>	Retraite agriculteur-exploitant	<input type="checkbox"/>
Employé de commerce	<input type="checkbox"/>	Retraite artisan, commerce, chef d'entreprise	<input type="checkbox"/>
Ingénieur- Cadre technique d'entreprise	<input type="checkbox"/>	Retraite cadre profession intermédiaire	<input type="checkbox"/>
Instituteur et assimilé	<input type="checkbox"/>	Retraite employé, ouvrier	<input type="checkbox"/>
Ouvrier Agricole	<input type="checkbox"/>	Technicien	<input type="checkbox"/>



ELEVE 2020-2021

Nom Prénom: _____

Date et lieu de naissance: _____

Adresse: _____

Code Postal et Ville: _____

Etablissement Scolaire et classe en 2020/2021: _____

Téléphone de la personne adulte à joindre: _____

Téléphone Mobile de l'élève: _____

Adresse Courriel de l'élève: _____

Cochez les pratiques en amateurs auxquelles vous participerez en 2020-2021

• ORCHESTRE A CORDES "ATTACCA"	lundi 18h45 - 20h15	Si vous avez coché une de ces cases, merci de remplir le formulaire Association "Harmonie de Cosne"
• CHORALE "ATOUT CHŒUR"	mercredi 20h - 22h	
• ENSEMBLE DE JAZZ "THE BIG DOO DOO BAND"	vendredi 20h - 22h	
• ENSEMBLE DE CUIVRES "VENTS DE LOIRE"	samedi 16h - 17h	
• ORCHESTRE A VENTS "HARMONIE DE COSNE "	samedi 17h30 - 19h30	
• ATELIERS MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIEES	jeudi 19h15 - 20h15 vendredi 18h - 19h	

Cochez les cours et ateliers auxquels vous participerez en 2020-2021

Cours instrumentaux	Formation musicale		Ateliers collectifs			
Flûte traversière	Eveil		Ensemble Guitares Cycle 2 mardi 19h-20h			
Basson	Eveil le mercredi	5 ans 16h30-17h15	Orchestre Cordes Cycle 1 mercredi 17h30-18h30			
Clarinette		6 ans 15h30-16h30				
Saxophone	Cycle 1		Orchestre Vents et Percussions Cycle 1 samedi 14h-15h			
Cornet Trompette	1C1	mercredi 10h30-11h45				
Cor		mercredi 14h-15h15				
Trombone Tuba Euphonium	1C2	mercredi 10h30-11h45			Impro jazz vendredi 19h-20h	
Violon		mercredi 14h-15h15				
Violoncelle	1C3	mardi 17h30-18h45	Atelier MAO et Gravure mercredi 18h-19h			
Guitare Classique		mercredi 17h30-18h45				
Guitare Electrique	1C4	mardi 17h30-18h45	ACPI Donzy Mercredi 9h15-10h15			
Basse Electrique		mercredi 17h30-18h45				
Chant	Cycle 2				ACPI Pouilly Mercredi 11h-12h	
Piano	2C1	mardi 18h-19h	Saxophone			
Orgue	2C2	lundi 18h-19h	Trompette			
Claviers	2C3	vendredi 18h-19h	ACPI Pouilly Mercredi 11h-12h			
Tambour	Hors Cursus				Saxophone	
Percussions classiques	Ados	jeudi 18h-19h			Trompette	
Batterie	Adultes	mardi 19h-20h				

Cadre réservé à l'administration
Date de réception du dossier:

Merci de transmettre une photo d'identité de l'élève par mail svp:

ecoledemusique@coeurdeloire.fr

* Nouvelle inscription: en fonction des places disponibles, nous vous confirmerons votre inscription au plus tard début septembre.

**ASSOCIATION
HARMONIE de COSNE**

8 Impasse de la Madeleine
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
03 86 26 60 17

2020-2021

Présidente: Lise AVRAIN - lise.avrain@orange.fr



de Cosne

Nom & Prénom:	
Date et Lieu de Naissance:	
Adresse:	
Code Postal et Ville:	
Téléphone portable:	
Telephone fixe:	
Adresse Courriel:	

Cochez le (ou les) ensemble(s) de pratique en amateur auxquelles vous participerez en 2020-2021

- | | |
|---|--|
| • ORCHESTE A CORDES "ATTACCA" avec Sylvain BERNERT - lundi 18h45-20h15 | |
| • CHORALE "ATOUT CHŒUR" avec Kertu REIN - mercredi 20h-22h | |
| • ENSEMBLE DE JAZZ "THE BIG DOO DOO BAND" avec Sébastien LEDOUX - vendredi 20h 22h | |
| • ENSEMBLE DE CUIVRES "VENTS DE LOIRE" avec Christian DOUSSON - samedi 16h-17h | |
| • ORCHESTRE A VENTS "HARMONIE de COSNE " avec Laurent NOGUES et Jean-Yves CHIR - samedi 17h30-19h30 | |

Références de votre (vos) instrument(s) personnel(s) - Marque, modèle et numéro de série

Depuis quelle date êtes vous membre de l'association?	
Combien d'années de pratique en société ou ensemble musical y compris en dehors des associations citées ci-dessus?	

JOINDRE UN CHEQUE DE 15 euros libellé à "HARMONIE DE COSNE"

Date et Signature	
-------------------	--

ACPI

Ateliers Collectifs de Pratique Instrumentale

Apprendre à jouer d'un instrument collectivement, c'est possible en Cœur de Loire !

Fiche de pré-inscription 2020/2021

Je, soussigné(e) (NOM Prénom) souhaite inscrire mon enfant (NOM Prénom) à l'atelier collectif de pratique instrumentale suivant :

Cochez la case correspondante svp	Commune	Instrument (si déjà choisi)	Jour	Horaire	Salle
<input type="checkbox"/>	DONZY	Saxophone	Mercredi	9h15 à 10h15	Maison des associations
<input type="checkbox"/>		Trompette			
<input type="checkbox"/>	POUILLY	Saxophone	Mercredi	11h à 12h	Ancienne école maternelle
<input type="checkbox"/>		Trompette			

Mes coordonnées :

Adresse : CP et Ville :

Téléphone : Email :

Etablissement scolaire fréquenté par l'enfant à la rentrée 2020 :

Date:

Signature:

A la réception de votre pré-inscription, nous vous ferons parvenir un dossier complet d'inscription.

Permanences d'inscriptions/ Renseignements:

À Pouilly le jeudi 10 septembre 2020 de 18h à 19h à l'ancienne école maternelle

À Donzy le vendredi 11 septembre 2020 de 18h à 19h à la Maison des associations

Frais pédagogiques : 90 €/an Location instrument : 90 €/an

Si vous ne pouvez pas être présents aux permanences, vous pourrez nous retourner la fiche de pré-inscription par mail à ecoledemusique@coeurdeloire.fr ou par courrier à : Ecole de musique, 8, impasse de la Madeleine, 58200 COSNE COURS SUR LOIRE - Renseignements au 03 86 26 60 17





Tarifs 2020-2021*

Cotisation forfaitaire de 25 euros fixe quelle que soit la date d'inscription pour tous les élèves de l'école de musique

Tarifs généraux	CC Cœur de Loire	Hors CC Cœur de Loire
Formation musicale et/ou instrumentale	297 €	522 €
Eveil Musical	183 €	315 €
Ateliers collectifs et ACPI	66 €	66 €
2ème instrument	257 €	450 €

L'accès aux ateliers est gratuit pour les élèves et membres de l'association "Harmonie de Cosne"

Une réduction de 25% sera appliquée pour les enfants des résidents de la Communauté de Communes

Cœur de Loire bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire 2020 sur présentation d'un justificatif.

Tarif spécifique aux instrumentistes et choristes de l'association Harmonie de Cosne ou des formations suivantes

- Orchestre à vents "Harmonie de Cosne"
- Ensemble de jazz "The Big Doo Doo Band"
- Ensemble de cuivres "Vents de Loire"
- Chorale "Atout Chœur"
- Orchestre à cordes "ATTACCA"
- Ateliers de Musiques Actuelles de l'école de musique

Tarif spécifique musiciens/choristes	CC Cœur de Loire	Hors CC Cœur de Loire
Formation musicale et/ou instrumentale	177 €	315 €

REDUCTION DES DROITS D'INSCRIPTION

Nombre d'élèves de la même famille	Taux de réduction appliqué sur les droits d'inscription
2	25%
3	30%
4	35%
5 et plus	40%

Les réductions ne s'appliquent pas pour un 2ème instrument, ni pour un atelier collectif

*** Tarifs donnés à titre indicatif, proposés par le Conseil d'établissement du 10 mars 2020, soumis à la validation du prochain Conseil communautaire**

8 impasse de la Madeleine – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

ecoledemusique@coeurdeloire.fr 03 86 26 60 17

Édité en juin 2020